

Lettre à Pie XI  
du 12 octobre 1926

Charles Maurras

1927

Édition électronique réalisée par  
Maurras.net  
et  
l'Association des Amis  
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2011 —

Certains droits réservés  
merci de consulter  
[www.maurras.net](http://www.maurras.net)  
pour plus de précisions.

*La lettre qu'on va lire, adressée à S. S. le Pape Pie XI, n'était pas destinée à la publication*<sup>1</sup>.

*On trouvera plus loin l'énoncé des raisons impérieuses qui ont décidé Charles Maurras à la faire connaître, au bout de quatre mois.*

Paris, le 12 octobre 1926.

Très Saint Père,

Votre Sainteté daignera m'excuser si je me suis trompé, mais il semble bien que tout me fait un devoir de me tourner aujourd'hui vers Elle.

Les tristes circonstances présentes, le chagrin que j'en ai, la douleur que Votre Sainteté en a dû ressentir Elle-même en écoutant quelques-uns de Ses fils de France, enfin la haute vénération qu'imposent la personne, le caractère, la dignité surhumaine de Votre Sainteté, tout me conseille de venir déposer, quoi qu'il arrive, à Ses pieds certaines informations qui ne sont ni dans mes livres ni dans mes autres écrits, mais sans lesquelles il pourrait manquer à la situation qui nous est faite un rayon de jour essentiel.

Si l'exposé ne fait que doubler des renseignements déjà reçus, il ne peut causer de dommage à personne. Tout ce que je sais de la sagesse pontificale me donne le courage d'entreprendre hardiment ce récit, d'ailleurs fort limpide.

L'Action française a été fondée en 1899, il y a près de trente ans, par un groupe d'hommes dont le seul lien moral tenait à l'épouvante et à l'horreur du mal que la Franc-Maçonnerie, la juiverie, les sectes protestantes menaçaient de faire à leur patrie française. Lorsque ce mal eut triomphé, malgré tous leurs efforts, ces hommes, incroyants, furent bien obligés de voir que les ennemis de la Patrie étaient aussi

---

<sup>1</sup> Elle ne fut publiée dans *L'Action française* que le 20 février 1927.

[Nous reproduisons ce texte d'après le recueil de 1927 *L'Action française et le Vatican*, au chapitre IX. (N. D. É.)]

ceux de l'Église et que le Catholicisme était persécuté par ceux-ci pour les mêmes raisons et au même titre que l'avaient été les défenseurs de l'Ordre social et national français.

Ils furent ainsi amenés à prendre la défense de l'Église (sous le ministère Combes, 1902) et à rallier sur ce terrain un très grand nombre de leurs concitoyens, d'ailleurs indifférents en matière de religion ; ainsi, peu à peu, imposèrent-ils à l'adversaire une certaine retenue faite de pudeur, de respect, peut-être d'inquiétude, car ils avaient fini par constituer une force morale assez persuasive et assez redoutée.

Comme il était naturel, des catholiques s'associèrent à cet effort de défense extérieure.

Les raisons que nous proposons pour défendre l'Église n'ont jamais prétendu à fortifier les convictions des croyants, qui valaient par elles-mêmes et tenaient par leur propre force. Mais les arguments venus de nous étaient efficacement servis, même par des croyants, aux incroyants dont on utilisait ainsi les principes ou les sentiments, tels que l'honnêteté, l'honneur, le goût de l'ordre, l'amour de la famille, de la patrie, de la science, de l'humanité. Par là, des trente-trois ou trente-quatre millions de Français qui sont classés indifférents à la foi catholique, beaucoup, et des meilleurs, durent comprendre quel bienfait universel représentait la religion pour la patrie et pour le genre humain. Sans rien empiéter ni détruire sur le domaine religieux proprement dit, nous avons insisté avec force sur la nécessité de rendre honneur, respect et admiration à l'Église comme à la mère de la France et de la civilisation.

Cette longue campagne, qui a duré plus de vingt ans, est peut-être ce qui explique la parole mystérieuse par laquelle, en juillet 1914, Sa Sainteté le Pape Pie X daigna parler de ces modestes travaux comme d'une défense de la « foi ». C'est en tout cas ce qui avait attiré Son attention bienveillante sur le petit recueil de mes études de *Politique religieuse* paru en 1912. C'est ce qui m'avait valu à deux reprises Sa paternelle bénédiction. C'est enfin ce qui Lui avait inspiré d'intervenir en ma faveur pour épargner une condamnation qui, en frappant deux de mes livres, eût retenti sur le reste de mon action.

Ai-je démérité depuis ? Ou l'œuvre commencée est-elle sortie de ses voies ? Je me le suis demandé, Très Saint Père, avec une attention exacte et profonde et, quelques erreurs ou quelques fautes qui soient naturelles au cœur humain, j'ai cependant la certitude de m'être appliqué à me souvenir du généreux bienfait pontifical, de n'en pas abuser et surtout de m'en rendre moins indigne qu'il y a treize ans.

Certes, antérieurement au 15 janvier 1914, jour où Pie X étendit sur moi sa protection, j'étais le premier à dire aux catholiques en parlant de tel ou de tel de mes livres : « Ces livres ne sont pas pour

vous, ils peuvent faire du bien à d'autres Français, pas à vous. Leur critique imagée, leur satire violente du panthéisme ou de l'idéalisme allemand, de l'atomisme anglo-saxon, du moralisme romantique et révolutionnaire, vous n'en avez pas besoin, vous avez dépassé le stade, cela ne vous est pas destiné. » Déjà, aussi, à chaque réédition nouvelle de ces livres, je m'étais appliqué à faire le nécessaire pour y supprimer ou amender ce que je jugeais pouvoir contenir une offense pour les catholiques, mes compagnons de lutte. Après l'acte de Pie X, je revis de plus près encore les points critiques et fis des suppressions et corrections nouvelles que personne ne m'avait demandées, auxquelles rien ne m'engageait, mais qu'il me semblait devoir à la grande âme bienfaisante dont, j'avais éprouvé la bénédiction.

Le même sentiment de gratitude s'était imposé tandis que j'écrivais, dès 1915, la matière du livre *Le Pape, la Guerre et la Paix*, défense du clergé français contre les rumeurs infâmes, défense de la politique universelle du premier successeur de Pie X. . . Et sans doute l'auteur de ces écrits obéissait-il à ses idées constantes sur la structure de sa patrie comme sur l'avenir du monde, mais il eût mis moins d'affection, moins de piété, moins de passion, si la pensée du grand bienfait pontifical ne l'eût assisté chaque jour.

Les plus fidèles serviteurs de Pie X ne s'y trompèrent pas.

Ceux d'entre eux qui avaient été mes premiers répondants auprès du Saint-Siège me continuèrent jusqu'à la fin une bienveillance si affectueuse que, le 18 avril 1920, le plus illustre d'entre eux, le cardinal de Cabrières, après avoir prononcé dans la chaire de la cathédrale de Nîmes l'éloge de nos morts de la guerre, daigna présider l'assemblée civile où, devant des milliers de royalistes nîmois, il décerna sa louange à nos survivants et m'accorda l'insigne honneur de parler devant lui.

Certes, notre œuvre avait grandi et, malgré le massacre, elle ne cessait de s'accroître, mais dans une direction qui ne pouvait déplaire à Votre Sainteté : lorsque fut arrêtée, en 1908, la liste de nos Comités directeurs, elle comprenait six croyants, un protestant et six incroyants. De ces derniers, deux sont morts dans des sentiments de foi catholique profonde, deux autres font donner à leurs enfants une éducation catholique, et le protestant fait comme eux. En outre, de nombreux visiteurs ou correspondants ne cessent de dire ou d'écrire qu'ils sont venus ou revenus au catholicisme tantôt par l'influence de l'Action française, tantôt à la suite de mes critiques des systèmes adverses ou par les conséquences tirées de ma défense religieuse. . . Comment, dans ces conditions, a-t-on pu parler au Saint-Père d'infiltrations littéraires ou philosophiques païennes !

Ce qui s'est produit, en fait, et ce qui doit bien avoir une cause, est un résultat tout contraire. Ceux des catholiques, jeunes ou non, que

l'on appelle, sans doute à tort, mes disciples, sont si peu des sectateurs du « Dieu État » ou de la « Déesse France » que beaucoup d'entre eux se distinguent par la vivacité de leur foi chrétienne et même par certaine direction de sentiments et d'idées qui vont à l'ascétisme et à la mysticité.

Je n'y suis pour rien, Très Saint Père! Loin de moi l'idée de me prévaloir de résultats qu'il ne m'appartient pas de viser. Mais enfin cela prouve que je n'ai ni produit ni même visé le résultat contraire si tout ce que l'on dit de mon « immense » influence est exact.

À vrai dire, ni les directions ni les sentiments de la foi catholique ne me sont ennemis, comme on l'a prétendu, ni même complètement étrangers. Je les ai trouvés autour de moi en naissant; je les ai en quelque sorte respirés et, sur beaucoup de points secrets de l'esprit et de l'âme, il m'a toujours été difficile d'y méconnaître quelque chose de fraternel. Mais ces jeunes esprits sont libres des difficultés qui m'obsèdent, ils voient ce que je ne vois point : comment ne respecterais-je pas la vue de leur foi? Que leur enseignerais-je d'autre? Ce que je ne sais pas? Ce que je sais fort bien que j'ignore? Je connais, à l'égard des croyants, que le respect, souvent l'admiration, quelquefois l'envie, c'est dire à Votre Sainteté combien sont éloignées de moi les intentions, ou grossières ou subtiles, toujours viles, qui me sont gratuitement imputées.

Voilà ce que je désirais ardemment déclarer au Saint Père.

Votre Sainteté me pardonnera d'abrégé, pour le reste, au terme d'un rapport déjà démesuré.

La flamme du patriotisme que nous dédions à notre malheureuse nation est-elle jugée excessive? Votre Sainteté discernera sans peine que le noble peuple dont nous sommes les fils ne peut être exposé plus longtemps presque sans défense à de nouvelles agressions, invasions et dévastations : de lourds devoirs pèsent sur nous.

Si, d'autre part, une confusion pouvait être faite sur notre nationalisme dit « intégral », rien ne serait plus facile que de montrer qu'il est tempéré et réglé par toute l'histoire de France : il tend et il conclut à la Monarchie, c'est-à-dire à plus de raison, de conscience, de moralité et d'humanité dans l'État; il rétablit cet équilibre national et international qui est le propre des dynasties souveraines et de leurs mariages, surtout en pays catholiques; enfin, il s'incline avec un profond respect devant l'Église qu'il a cent fois appelée *la seule Internationale qui tienne*.

Que le Saint Père daigne, je le redis, m'excuser d'aborder ces griefs latéraux sans y insister, car tous s'évanouiraient d'eux-mêmes s'il était en mon pouvoir de placer sous les yeux de Votre Sainteté le fait, le simple fait que, dans la mesure de leurs forces, les hommes d'Action

française, incroyants compris, se sont, de tout temps, appliqués à accomplir la magnifique parole que le Saint Père adressait l'autre jour aux tertiaires franciscains, *empêcher le mal, procurer le bien*. Une rumeur puissante, mais distincte, venue de France, attesterait cette double volonté présente chez nous : mais la meilleure preuve tient à la fureur des haines farouches que nous ont vouées la Révolution et la Maçonnerie, aux rages que nous avons soulevées dans les assemblées des Pires, aux violences de toute sorte que nous avons souffertes, depuis l'assassinat, la prison et les coups, jusqu'à ces violences morales qui sont plus cruelles peut-être, telles que la falsification de notre pensée qui nous impute des paroles jamais dites, des mots jamais écrits.

À peine aurais-je qualité pour déposer aux pieds du Saint Père ce trésor de mérites, de travaux, de sang et de larmes. Cependant je suis un témoin : de ceux qui ont vu. J'ai vu l'un des plus nobles héros. de la guerre, *le Decius français*<sup>2</sup>, foudroyé à ma place par une conspiration d'anarchistes et de policiers. J'ai vu un autre ancien combattant, père de famille, dont tout le tort était de travailler dans notre maison, frappé à mort dans les mêmes conditions deux fois criminelles. J'ai vu un bel enfant sacrifié dans le plus infâme des guets-apens, en haine de son père, ou plutôt des Causes sacrées que ce père admirable avait toujours défendues. Les assassins sectaires ne s'acharnent pas sans raison. Leurs coups répétés nous désignent. Ainsi nos deuils se sont ajoutés à nos espérances. Mais ils nous ont trempés aussi. Il convient même d'ajouter que de telles couleurs confèrent aux paroles une gravité qui ne peut mentir.

Très Saint Père, telles sont les valeurs morales dont s'inspire la magnifique armée qui marche avec nous pour empêcher le mal et procurer le bien par tous les moyens, légaux ou illégaux, mais non illégitimes, toujours chevaleresques, loyaux, généreux. Dans cette armée bien française, même les incroyants se font une haute idée de, l'Église, ils élèvent au Siège romain des sentiments de piété et de gratitude naturelles et historiques, sociales et nationales : comment admettraient-ils qu'il soit possible de demander en vain justice à Votre Sainteté ?

---

<sup>2</sup> Marius Plateau, héros de la guerre et membre important de l'Action française, assassiné le 22 janvier 1923. L'assassin, Germaine Berton, déclarera qu'elle avait auparavant cherché à tuer, sans succès, Daudet ou Maurras. Elle est ensuite parue mêlée aux mêmes policiers et milieux anarchistes qui se sont rencontrés dans l'affaire Philippe Daudet, d'où la remarque suivante de Maurras sur la « conspiration d'anarchistes et de policiers ». Rappelons aussi que Germaine Berton, dont la culpabilité était établie et hautement revendiquée, sera acquittée quelques mois plus tard, lors d'un procès sous influence politique évidente. Outre Philippe Daudet, Maurras, qui avait lui-même été la cible d'un attentat manqué de l'anarchiste Georges Taupin le 25 mai 1923, va évoquer le trésorier de la ligue, Ernest Berger, assassiné le 26 mai 1925. Ces assassinats détermineront en partie la célèbre *Lettre à Schrameck* de juin 1926. (N. D. É.)

C'est dans ces sentiments, Très Saint Père, que j'ai l'honneur de me dire, avec le plus profond respect de Votre Sainteté, le très humble et dévoué serviteur,

CHARLES MAURRAS.

## Histoire d'un document

Il n'était certes pas dans mes intentions de rendre publique la lettre que l'on a lue plus haut. J'avais promis et je m'étais promis à moi-même d'en réserver la connaissance à la plus rare élite des juges capables de réflexion et, plus tard, au jugement de l'histoire.

Malheureusement, trop *d'histoires*, mises en circulation par les ennemis de l'Action française, m'obligent à tout faire pour rappeler qu'un mensonge est un mensonge, une calomnie une calomnie, et qu'il ne suffit pas d'inventer le passé pour avoir raison au présent : les publicistes dont les violences nous ont réduits à leur répliquer sévèrement, les instigateurs et les machinateurs du complot international ourdi contre nous, les agents de ce complot (dont quelques-uns sont les victimes) osent aujourd'hui présenter les catholiques d'Action française comme des rebelles longtemps sourds aux tendres appels du Siègé romain. On oublie, ou, comme on disait avant la guerre, on échoppe<sup>3</sup>, on caviarde, on barbouille de noir tous les actes de soumission qui ont été faits par nos amis, et qui, durant des semaines et des mois, se heurtèrent tantôt au silence complet, tantôt à des réponses qui n'avaient point de sens si elles ne signifiaient le doute exprès dont la sincérité de nos amis se trouvait frappée ! Mais l'on a beau oublier, d'un certain côté ! Les écrits restent. La grande et belle lettre des dirigeants catholiques de l'Action française au cardinal Andrieu (9 septembre), la lettre adressée au Saint-Siège par nos Étudiants, celle des Camelots du Roi, la lettre du Président de la Ligue d'Action française sont des documents qui font foi. Il est facile de les rappeler dans la discussion.

Les imposteurs vaincus essayent alors de se rattraper autrement. Ceux qui ne l'écrivent pas le disent : À quoi pensait Maurras ? Lui et les autres étaient attendus à Rome ! On les a attendus trois mois ! Que signifie leur immobilité ? Que voulait dire leur silence orgueilleux ? . . .

De bonnes âmes allaient jusqu'à raconter que les dirigeants de l'Action française, croyants et incroyants, avaient-été appelés au Vatican, mais n'avaient pas jugé à propos de bouger !

---

<sup>3</sup> *Échopper*, c'est enlever des copeaux en utilisant une *échoppe*, sorte de petit burin coupant utilisé principalement par les orfèvres. (N. D. É.)

Ces insupportables diffamations tombent sur d'autres que moi. Si elles sont exactes, comment juger des catholiques qui continueraient à frayer avec moi ? Même la constance dans le bon droit serait odieuse si les diffamateurs disaient vrai.

Ils se trompent. J'ai dû le prouver. La nécessité de cette preuve m'a délié. J'ai subi le devoir supérieur de dire la vérité et de faire savoir que, en ce qui me concerne, j'ai fait ce qui dépendait de moi pour la cause de mes amis et apporté au seuil romain les vérités qui étaient à ma connaissance.

— Mais que vous a-t-on répondu ?

Je n'ai pas reçu de réponse.

N'y ayant aucun titre particulier, je ne pouvais pas insister pour en solliciter, mais je devais essayer de savoir si la volonté d'en rester là était chose acquise.

J'ai donc adressé à Rome une lettre recommandée ainsi conçue :

Paris, 5 février 1927.

Monseigneur,

J'avais reçu, dans la première quinzaine d'octobre, l'assurance que la lettre adressée par moi à S. S. le Pape Pie XI lui serait présentée dans la semaine suivante.

Aucun accusé de réception ne m'est parvenu depuis plus de trois mois.

Je serais très profondément obligé à V. E. de vouloir bien mettre sous les yeux de S. S. la copie ci-jointe de cette lettre.

Daigne votre Excellence agréer l'expression de mon profond respect.

CHARLES MAURRAS.

*À Son Excellence Monseigneur Gasparri, secrétaire d'État, cardinal de la S. Église.*

Une lettre recommandée m'a rapporté de Rome la réponse de laquelle je ne supprime que le nom et les titres d'un tiers :

*Dal Vaticano*, 10 février 1927.

Monsieur,

Avec la lettre du 5 février courant, j'ai reçu aussi la copie de celle du 12 octobre 1926.

Comme cette lettre a été remise au Saint Père par N. . . , Sa Sainteté n'a pas douté que N. . . lui-même vous aurait donné l'assurance de la consigne des pages que vous lui aviez confiées.

Du reste, comme vous pouviez facilement vous assurer par vous-même de cette transmission auprès de N. . . , on n'a pas cru nécessaire de vous envoyer un accusé de réception à ce sujet.

Ces trois alinéas dactylographiés ne sont suivis que de la signature autographe, sans formule de courtoisie : « P. CARD. GASPARRI ».

J'ai dû répondre :

Paris, 16 février 1927.

Monseigneur,

Je savais que ma lettre du 12 octobre 1926 avait été remise en fait, mais l'accusé de réception sollicité et obtenu de Votre Excellence a l'avantage de me confirmer dans la pensée que je n'ai pas à attendre de réponse à cette lettre d'il y a quatre mois.

Il est évidemment superflu que j'élève, à ce sujet, la moindre insistance auprès du Saint-Siège.

Je n'en remercie pas moins Votre Excellence.

Les usages de mon pays et ma déférence personnelle envers le Saint-Siège me font un devoir de ne pas omettre de vous adresser, Monseigneur, l'assurance de mon inaltérable respect.

CHARLES MAURRAS.